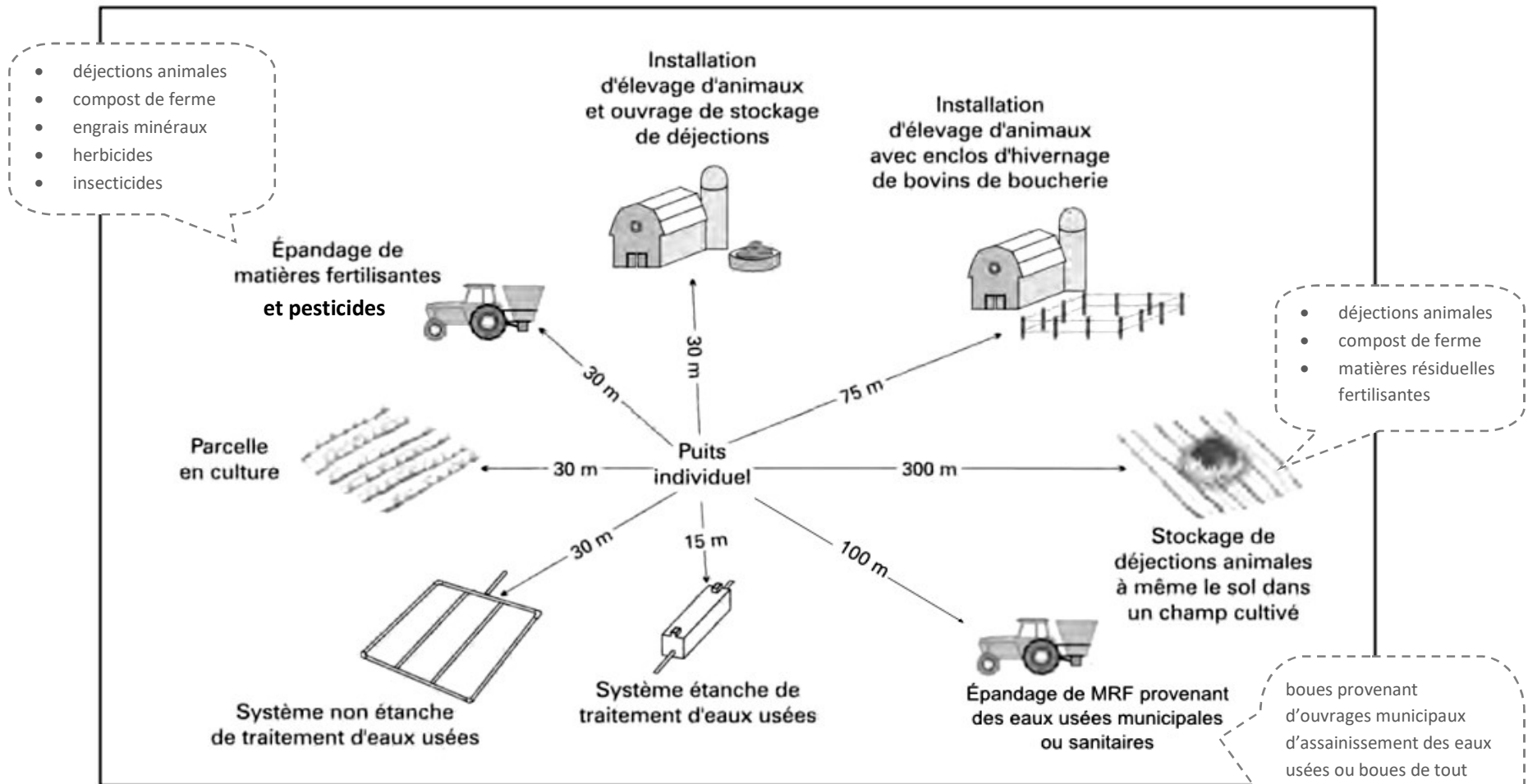


# Aires de protection à respecter autour des puits

(incluant les puits de vos voisins)

Normes établies dans le *Règlement sur le captage des eaux souterraines* et le *Code de gestion des pesticides*



Adapté du document « Guide technique: Captage d'eau souterraine pour des résidences isolées » du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2008). Disponible à <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/souterraines/guide.pdf>. Pour les détails du règlement, voir le document « Règlement sur le captage des eaux souterraines en bref », disponible à : <http://www.mdefp.gouv.qc.ca/eau/souterraines/regcaptbref.pdf>

